

lons, et les recouvraient à la pelle. Ils semaient du blé sur cette même terre, sitôt après la récolte de patates, et ils étaient généralement bien payés. Ce blé était surtout remarquable par sa couleur claire et brillante, et il n'avait pas besoin d'être séché pour le préparer à être moulu, comme c'est le cas pour le blé qui a crû dans un climat humide. Plusieurs personnes, à l'assemblée à laquelle nous faisons allusion, donnèrent leur opinion sur l'utilité de se servir du sel en agriculture, surtout pour la culture des légumes. Non seulement il agit d'une manière favorable sur les légumes, mais encore sur la récolte de grains qui les suit. Il affermit la paille du blé et de l'orge, et les empêchent de couler. On dit aussi qu'il prévient la rouille. Hobbs, agriculteur éminent, dit qu'il emploie généralement deux quintaux de sel à l'arpent pour le blé ; mais à des temps différens, c'est-à-dire, un quintal avant le labour, et l'autre quintal après le labour, mais avant de semer. Il a trouvé que c'était un meilleur plan que d'appliquer le sel tout à la fois, parce qu'alors le sel a le temps de s'unir plus intimement à la terre. On appliquerait avec avantage trois ou quatre minots de sel par arpent, sur la terre que l'on destine à une semaille de patates, de carottes, de betteraves, de mangel-wurtzel, de navets, et son influence se ferait aussi sentir favorablement sur la récolte de grain dont on les ferait suivre. Nous sommes si éloignés de la mer en Canada, que nous n'avons aucune chance de ressentir aucun des bons effets des vapeurs salines qui s'en exhalent, et il nous faut par conséquent y suppléer par des moyens artificiels. Le chaux et le sel mêlés ensemble, et mis en tas et à l'abri pendant trois ou quatre mois, formeraient une excellente application sur le sol. On met généralement trois parties de chaux pour une partie de sel ; même onze à douze minots de ce mélange par arpent formeraient une application excellente, où l'on veut semer du blé, de l'orge, ou aucune espèce de lé-

gumes. On peut employer avec avantage aucune de ces substances en ce pays, surtout dans les places où l'on n'en a pas déjà fait usage. Leur effet serait beaucoup plus favorable ici, que dans les pays où l'on s'en sert depuis longtemps, ou dans ceux où elles se trouvent dans le sol, ou bien qui en sont pourvus par les vapeurs salines de l'Océan.

MANUFACTURE DE SUCRE DE BETTERAVE.

Nous n'avons aucun doute que le Canada produirait le sucre de betterave à perfection, et nous ne voyons pas pourquoi les agriculteurs ne cultiveraient pas cette plante pour la manufacture du sucre. En France, on le manufacture sur un pied qui suffit presque au besoin du pays. Nous avons vu de beaux échantillons de ce sucre manufacturés en France, qui dans le fait pouvait rivaliser avec aucune espèce de sucre.

On dit que le résidu de la betterave, après que le sucre en a été extrait, est une nourriture excellente pour les animaux, égalant presque la betterave crue. On dit que la betterave de Silesie est la meilleure pour le sucre. Il serait à désirer que nous visions à cultiver toutes les plantes nouvelles, qui peuvent réussir ici et payer le cultivateur ; nous serions sûr alors de voir la betterave cultivée comme légume. Nous donnerons dans le prochain numéro le mode qu'on suit en France pour la culture de cette plante. Comme pour le lin, nous ne pouvons espérer de voir cultiver cette plante en grand, tant que nous n'aurons pas de manufacture pour en faire du sucre. Ceux-là seront des bienfaiteurs du pays, qui établiront des manufactures pour nos produits, qui pourront subvenir à nos besoins. Ce serait là le vrai moyen à adopter pour faire progresser le pays. L'érable produit une certaine quantité de sucre, mais bien insuffisante pour le besoin du pays. On pourrait en faire une plus grande quantité, mais outre que c'est toujours quelque chose d'incertain, on ne saurait en espérer l'influence pour les progrès de l'agriculture